

RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00015
Numéro SIREN : 539 078 642
Nom ou dénomination : 2G HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2020 sous le numéro de dépôt A2020/000225

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DU PUY EN VELAY

A2020/000225

Dénomination : 2G HOLDING
Adresse : 7 Rue de Beau Site 43600 SAINTE-SIGOLENE
N° de gestion : 2012B00015
N° d'identification : 539078642
N° de dépôt : A2020/000225
Date du dépôt : 24/01/2020
Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du 22/01/2020 RATR



239942



239942

Cabinet Yves BEGON
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de LYON

26 avenue de Verdun
42000 SAINT ETIENNE
Tel : 04 77 92 05 30
Fax : 04 77 74 22 93
AACI.CONSEILS@wanadoo.fr

2 G HOLDING
SARL
CAPITAL : 40 000 €
Siège Social :
7 Rue de Beau Site
43600 STE SIGOLENE

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la S.A.R.L. en S.A.S.

Aux Associés,

En ma qualité, de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de Commerce et de l'article L. 223.-43 du même code par décision des associés en date du 17 janvier 2020, j'ai établi le présent rapport afin de :

-vous présenter mon analyse de la situation de votre société,
-vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 223-43 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du Commissaire à la transformation sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

	Bilan au 31.03.2019	Bilan au 31.03.2018
Immobilisations incorporelles (fonds de commerce)	0	0
Immobilisations corporelles (net)	0	0
Immobilisations financières	1 015 433	1 015 433
Stocks	0	0
Créances (compte courant)	54 180	301 222
Valeurs mobilières de placement	1 256 800	1 142 300
Trésorerie	123 149	96 455
Charges constatées d'avance	0	0
Emprunt et intérêts courus	57 182	167 907
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 936	2 760
Dettes fiscales et sociales	4 228	0
Autres dettes	0	0
Produits constatés d'avance	0	0
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	-4 088	-7 283
Résultat net	299 473	447 613

Mission du Commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation,
- à vérifier si, compte tenu des éléments survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Il n'y a pas d'avantages particuliers.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A Saint-Etienne,
Le 22 janvier 2020
Le Commissaire à la transformation
YVES BEGON

